

Successeur de Me Jean LAURENT

24, BD DENFERT-ROCHEREAU  
B.P. 40127  
16104 COGNAC CEDEX

TELEPHONE : 05 45 82 04 02  
TELECOPIE : 05 45 82 64 82

COURRIEL : [office.cerf@16040.notaires.fr](mailto:office.cerf@16040.notaires.fr)

COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE  
61 rue de la République

16560 AUSSAC-VADALLE

Cognac, le 6 février 2026

VENTE CTS GAUTHIER/COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE (SCI ST MARTIN)  
1003823 /JJC /AC/DL

**Objet : Acquisition immobilière**

Monsieur le Maire,

Le 22 janvier 2026 a été régularisé l'acte de vente par les Consorts GAUTHIER de l'immeuble situé sur votre commune à l'adresse suivante : ,  
cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
D	0944	LES RENARDIERES	00 ha 09 a 65 ca
D	1017	LES CHENASSES ET LES ESSAR	00 ha 79 a 10 ca
D	1026	LES CHENASSES ET LES ESSAR	00 ha 17 a 40 ca
			Total surface : 01 ha 06 a 15 ca

En ma qualité d'officier public, et conformément à l'annexe I du Code général des collectivités territoriales en vertu de l'article D 1617-19 de ce code, je m'engage à prendre à ma charge les sommes qui, après remise au vendeur du prix d'acquisition, s'avèreraient être dues à des créanciers inscrits ou à un propriétaire suite à la publication au fichier immobilier.

En conséquence, vous voudrez bien me faire parvenir le plus rapidement possible :

- Le prix de vente.....1.500,00€  
- Les frais d'acte..... 281,56€  
TOTAL.....1.781,56€

A cet effet, je vous joins copie de l'acte de vente avec annexes, une attestation et la taxe des frais.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

Maître Jeanne-Julie CERF

